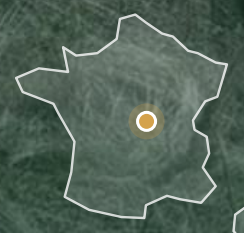


FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de la Chassagne

Coulandon · Allier (03)



Le bois de la Chassagne est un boisement de 9,7 hectares à Coulandon, dans l'Allier, sur des prairies permanentes qui n'étaient plus pâturées. Labellisé en septembre 2023 au titre de la méthode Boisement, il associe six essences réparties selon le sol : chênes sessiles là où l'eau s'attarde l'hiver, chênes pubescents...

SURFACE

9,7 ha

boisés

PLANTS

12 050

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU

2 332 t

sur la durée du projet

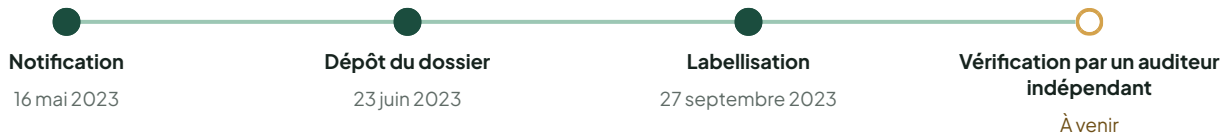
LABELLISÉ EN

2023

le 27 septembre

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE Boisement

DURÉE 30 ans

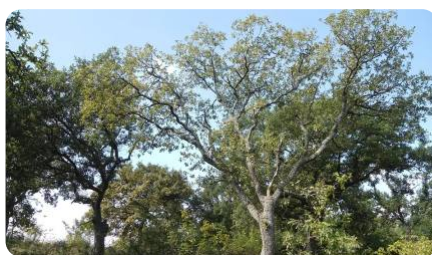
LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne rouvre / sessile

Quercus petraea

Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Chêne pubescent

Quercus pubescens

Photo : ~~2023-02~~ Naydenov, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons



Alisier torminal

Sorbus torminalis

Photo : Rainer Lippert, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons



Cormier / Sorbier domestique

Sorbus domestica

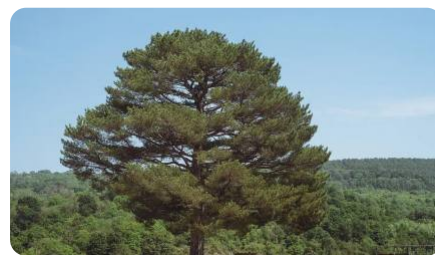
Photo : Friedrich Haag, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Cèdre de l'Atlas

Cedrus atlantica

Photo : Christian Ferrer, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Pin laricio de Corse

Pinus nigra var. corsicana

Photo : Flocci Nivis, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 27 septembre 2023 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

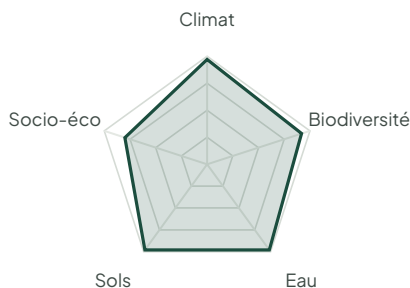
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

97/100

Plus de neuf dixièmes des 2 332 tonnes de CO₂ attendues seront stockés dans les arbres eux-mêmes, troncs, branches et racines : chênes et cèdres vivent longtemps et...

Biodiversité

92/100

Six essences cohabitent, dont deux fruitiers forestiers, l'alisier torminal et le cormier, dont les fruits nourrissent oiseaux et petits mammifères.

Eau

98/100

La décision rendue par l'autorité environnementale sur ce boisement exclut tout arrosage et tout produit phytosanitaire.

Sols

98/100

Le labour et le sous-solage se sont limités aux lignes de plantation, espacées de 3,5 mètres : ailleurs, la prairie n'a pas été retournée.

Socio-économique

80/100

Le projet a été monté avec une coopérative forestière, qui a aussi établi le document de gestion durable de la propriété.

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,7 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,7 année de travail forestier à temps plein (entre 0,6 et 1,2), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **0,6 ETP-année (entre 0,5 et 1,1)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **46 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **33 heures (entre 14 et 83)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 118 ans), non comprise ci-dessus : **0,7 ETP-année (entre 0,4 et 1,2)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **1,4 ETP-année (entre 1,0 et 2,4)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

3

Bonne santé et bien-être

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

8

Travail décent et croissance économique

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 2 332 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 9,7 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 12 050 arbres prévus sur 9,7 ha, de 6 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 9,7 ha à Coulandon plante 6 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

Suivre le projet

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE
Coulandon

DÉPARTEMENT
Allier (03)

RÉGION
Auvergne-Rhône-Alpes

LE SUIVI DU PROJET

24 mai 2024	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
27 septembre 2023	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
23 juin 2023	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
16 mai 2023	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-la-chassagne